https://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=250



Mouvement intra, où en est-on

?

- Carrière - Mutations - Mutations intra -



Publication date: dimanche 28 avril 2024

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNFOLC Dijon Page 1/2

Mouvement intra, où en est-on?

6 mai 2024 : Date limite de dépôt des demandes tardives de mutations, des modifications tardives ou d'annulation de demande. Les annulations sont acceptées sans condition.

13 mai 2024 : Affichage des barèmes sur I-prof/SIAM.

Les barèmes peuvent être contestés via COLIBRIS :

https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/

Les rectifications effectuées seront affichées « au fil de l'eau ».

23 mai 2024 12 h : Date limite de contestation.

27 mai 2024 : Affichage des barèmes définitifs sur I-prof/SIAM

Et toujours, le guide sur notre site pour plus détails

Copyright © SNFOLC Dijon Page 2/2